

Le Burundi dans le « bol de spaghettis » en Afrique de l'Est : un facteur majeur à l'origine des contre-performances et du déficit de son intégration commerciale

NDAYISHIMIYE Isaac

E-mail: isaacmiye@gmail.com

Universite Panafricaine

Institut de Gouvernance, des Sciences Humaines et Sociales (PAUGHSS),
Département de Gouvernance et Intégration régionale, Cameroun

Abstract: *The aim of this article is to show that Burundi's multiple membership of the various integration frameworks of the East African region is at the root of its trade integration deficit and its underperformance in terms of regional integration in general. The methodology adopted is mixed, based on documentary methods, interviews and quantitative data on regional integration. To this end, the finding is that Burundi is immersed in the spaghetti bowl of East Africa, resulting in trade and institutional inefficiencies. These inefficiencies weigh heavily on Burundi's trade integration mechanisms. It is therefore more than urgent for Burundi to make the strategic choice of integration by strengthening its sub-regional integration within the EAC (East African Community), while abandoning the rest of its sub-regional integration. This will enable it to make the most of the advantages of regional integration, capitalizing on the strength of regional integration from below within the EAC. This strength of integration from below stems from the abundance of fixed factors of commercial attraction shared within the said community, namely the common language (Kiswahili), common history, common geographical and climatic conditions (Great Lakes region) and common cultural heritage.*

Keywords: Burundi, Bowl of spaghetti, multiple membership, trade integration, EAC

Résumé

L'objectif de cet article est de montrer que l'appartenance multiple du Burundi aux différents cadres d'intégration de la région Est Africaine est à l'origine de son déficit d'intégration commerciale et de sa sous-performance en matière de l'intégration régionale en général. La méthodologie adoptée est mixte, basée sur les méthodes documentaires, l'entretien et les données quantitatives sur l'intégration régionale. A cet effet, le constat est que le Burundi est immergé dans le bol de spaghetti en Afrique de l'Est, ce qui entraîne des inefficacités commerciales et institutionnelles. Ces inefficacités pèsent lourdement sur les mécanismes d'intégration commerciale du Burundi. Il est donc plus qu'urgent pour le Burundi de faire le choix stratégique de l'intégration en renforçant son intégration sous régionale au sein de la CAE (Communauté d'Afrique de l'Est), tout en abandonnant le reste de son intégration sous régionale. Cela lui permettra de tirer le meilleur parti des avantages de l'intégration régionale, en capitalisant sur la force de l'intégration régionale par le bas au sein de la CAE. Cette force de l'intégration par le bas découle de l'abondance de facteurs fixes d'attraction commerciale partagés au sein de ladite communauté, à savoir la langue commune (le kiswahili), l'histoire commune, les conditions géographiques et climatiques communes (région des Grands Lacs) et le patrimoine culturel commun.

Mots clés: Burundi, Bol de spaghettis, appartenance multiple, intégration commerciale, CAE

1. INTRODUCTION

La principale caractéristique du monde actuel est l'interdépendance. Il y a vingt ans, le contenu en importations des exportations (la part des composants étrangers dans le produit national vendu à l'étranger) était de 20%. Aujourd'hui, la proportion est de 40% et sera dans quelques années de 60%, voire plus dans les secteurs d'activités où la chaîne de valeurs est plus internationalisée (Abdelmalki & Sandretto, 2017). C'est dans le contexte où aucune économie n'est autosuffisante que la coopération internationale s'est développée pour devenir une composante intégrale de

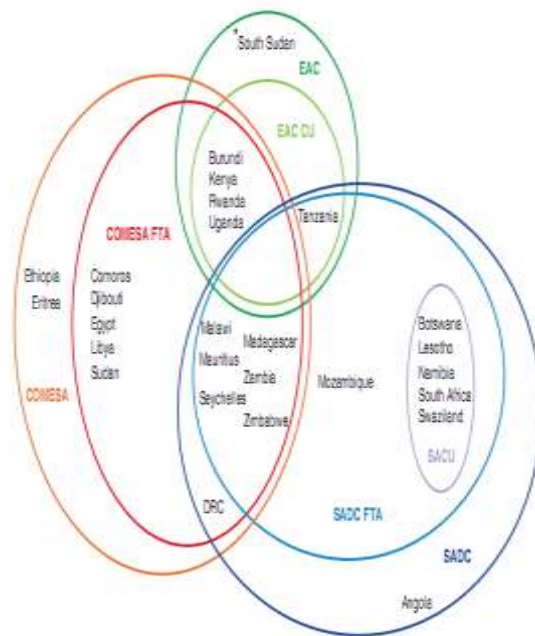
l'interaction des économies. Ce qui trouve son expression dans la création de plusieurs organisations internationales, surtout au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec pour objectif d'assurer la paix et la sécurité, ainsi que le développement économique dans le monde. Toutefois, l'intérêt croissant pour l'intégration économique régionale (IER) est un élément fondamental de l'impulsion du développement économique, intérêt suscité par l'établissement de la Communauté Européenne du Charbon et

de l'Acier (CECA) en 1952 et de la Communauté Economique Européenne (CEE)¹ par le traité de Rome en 1957.

Les Pays africains se sont de tout temps intéressés à l'intégration régionale. Déjà avec la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 25 Mai 1963, actuelle Union Africaine (UA), dans le contexte du panafricanisme, l'initiative à l'intégration régionale africaine s'est pratiquement manifestée. Après le plan d'action de Lagos (1980) et le traité d'Abuja de 1991 instituant la Communauté Economique Africaine (CEA) ont été établis pour promouvoir l'intégration régionale (Desta & Gérout, 2018). Quoique le plan d'action de Lagos divise le continent Africain en cinq grandes régions² constituant respectivement les cinq Communautés Economiques Régionales (CER), l'établissement de la CEA le transgresse en allant au-delà de cinq CER. A cet effet, l'intégration Africaine est, contrairement aux autres régions d'intégration, stato-centrée induisant à des multiples schémas d'intégration (Gbaguidi, 2013). Cette multi-appartenance a été légitimée par la première étape du processus d'établissement de la CEA qui vise le renforcement des Communautés Economiques régionales (CER) et la création des nouvelles là où elles n'existent pas à fin de lever les obstacles au commerce intra-Africain.

Cependant, les CER n'ont pas produit des fruits satisfaisants. Malgré les efforts politiques et diplomatiques menés, force est de constater que le bilan de l'intégration au sein des CER, considérées comme les pierres angulaires de l'établissement de la CEA, est assez mitigé (ALAIN & RONAN, 2012). Malgré cela, les trois quarts des échanges commerciaux intra-africains s'effectuent au sein des accords commerciaux régionaux (CNUCED, 2008). Les États de la région de l'Afrique de l'Est, pressés de résoudre leurs conflits politiques afin d'impulser la densification de leur commerce régional, ont tous sauf le Soudan du sud adopté le principe d'appartenance multiples aux pôles d'allégeances. La CAE se présente comme une organisation régionale parmi tant d'autres (Mérimo, 2011) en Afrique de l'Est (voir le schéma1).

Schéma 1 : Le bol de spaghettis³ des adhésions croisées en Afrique de l'Est



Source : Desta & Gérout (2018)

2. Le Burundi dans les différents cadres d'intégration Africains: un fardeau financier, un facteur majeur d'inefficience institutionnelle et commerciale.

La région de l'Afrique de l'Est est caractérisée par des adhésions multiples. Ces adhésions multiples ainsi que la coexistence en Afrique de l'Est de six accords commerciaux régionaux (SADC, CAE, COMESA, EAC CU, COMESA FTA, SADC FTA) ainsi que trois autres CER à savoir la CEEAC, IGAD et CEN-SAD hébergeant également certains pays membres de la CAE conduisent aux inefficiences institutionnelles suite au dédoublement des programmes et à leur concurrence. D'abord, des multiples schémas d'intégrations handicapent non seulement le fonctionnement des CER mais aussi la réalisation de leurs programmes.

Ensuite, les Etats sont tenus de participer financièrement à toutes les CER auxquelles ils adhèrent. Plus un pays est membre de plusieurs CER, plus sa contribution financière augmente. Mais en Afrique de l'Est, les adhésions multiples ont plutôt pour principale conséquence le non-paiement des contributions financières de la plupart des Etats vis à vis de la CAE. A titre d'illustration, le Burundi enregistre selon le conseil des ministres du 3 août 2022, plus de 147 milliards de BIF d'arriérées à payer au sein des différentes organisations régionales et internationales dont il est membre.

Enfin, à ces inefficiences institutionnelles s'associent également une inefficience commerciale. Lorsque les pays forment une Zone de Libre-échange (ZLE), chacun

¹ Rappelons que la CEE a été instituée par le traité de Rome et est devenue aujourd'hui l'Union Européenne

² Le plan d'action de Lagos de 1980 divise le continent Africain en cinq grandes régions d'intégration dont le nord, le sud, le centre, l'est et l'ouest.

³Le bol de spaghettis est une métaphore destinée à illustrer les nombreuses adhésions croisées aux communautés économiques régionales (voir Bhagwati (1995) ; CEA, 2004 ; Banque mondiale, 2005).

d'eux reste souverain en ce qui est de la politique douanière avec les pays tiers. A cet effet, il y a un risque que les produits originaires des économies non membres ne pénètrent dans la ZLE par le pays avec le tarif douanier le plus faible, quitte à être réexportés par la suite dans une autre économie membre aux conditions préférentielles de la ZLE (Gandjon Fankem, 2016). Pour ce faire, la plupart des ZLE établit les règles d'origine pour éviter ce scénario.

En Afrique de l'Est, chacune des CER a ses propres règles d'origines. Il en est de même de la COMESA, la CEEAC, la CEN-SAD et la SADC. La gouvernance des règles d'origine et l'application du TEC s'avèrent un exercice très difficile à réussir la correction dans le cadre de la multi-appartenance (Bhagwati, 1995). Ces deux éléments sont des obstacles majeurs au développement des dynamiques de l'intégration régionale (CNUCED, 2019, YEDJI & GLIDJA, 2024). Selon Brenton (2011), des règles d'origine complexes pèsent sensiblement sur les échanges commerciaux, alourdissent les procédures douanières et entravent la facilitation du commerce, au point de remettre en question, par leur nature, les intentions énoncées dans les accords commerciaux préférentiels. Pour ce faire, l'établissement des règles d'origines souples semble être un exercice très difficile dans le contexte de la multi-appartenance.

Malgré son faible niveau de développement économique, le Burundi participe dans les différents cadres d'intégration africains. A cet effet, cette stratégie de multi-appartenance ne peut pas être considérée comme un symptôme de bonne santé du pays dans ses dynamiques d'intégration commerciale mais plutôt comme une pesanteur (Santander, 2017). Partant de là, la politique continentale de rationalisation des CER a été développée. Il s'agit de l'établissement de la Zone de Libre Echange continentale Africaine (ZLECAf) depuis mars 2018 et l'accord d'échange tripartite entre la CAE-COMESA-SADC en Afrique de l'Est depuis le 10 juin 2015 (Desta & Gérout, 2018). Cette politique n'a pas résolu le problème parce qu'elle ne supprime pas les anciennes CER. Elle favorise par contre la prolifération des accords commerciaux régionaux et l'augmentation des spaghettis dans le bol. Le Burundi qui était membre de la CAE, de COMESA et de la CEEAC est actuellement membre de la ZLECAf et de l'échange tripartite. C'est ce qui augmente ses exigences en matière de contribution ainsi que les chevauchements des programmes et des institutions.

3. L'état des lieux de l'intégration commerciale du Burundi dans ses différents cadres d'intégrations africains

Le niveau d'intégration commerciale en Afrique reste très faible, avec des disparités entre les CER et les États membres. Pendant la période 2015-2017, le commerce intra régional, défini comme la moyenne des exportations et des importations à l'intérieur d'une région, était de l'ordre de 15,2 % en Afrique, contre 47,4 % en Amérique, 61,1 % en Asie, 67,1 % en Europe et 7,2 % en Océanie (CNUCED, 2019). De même le commerce intracommunautaire dans le commerce

africain total, était de 84,9 % dans la SADC, de 59,5 % dans la COMESA, de 58,4 % dans la CEN-SAD, de 56,7 % dans la CEDEAO, de 51,8 % dans l'UMA, de 49,0 % dans l'IGAD, de 48,3 % dans la CAE et de 17,7 % dans la CEEAC, en 2016.

Le Burundi a des scores d'intégration commerciale relativement faibles partout où il est membre. Il s'agit d'un score de 0,223 et la cinquième place sur six au sein de la CAE ; soit 0,118 et la dernière place au sein de la CEEAC, soit 0,434 et la dix-huitième place sur vingt-et-un au sein du COMESA (UA, BAD et CEA, 2019). Ces résultats mettent en doute l'efficacité de la stratégie de multi-appartenance adoptée par le Burundi. Au contraire, la multi-appartenance est considérée comme un facteur majeur de la sous-performance et du déficit d'intégration commerciale (Byiers & Dièye, 2022).

Au sein de l'EAC, les facteurs fixes d'attraction du commerce y sont importants. Les Etats partenaires disposent un patrimoine culturel commun. Ils ont le Swahili comme langue commune ainsi que l'histoire commune. Certains d'entre eux disposent les mêmes groupements ethniques (les Tutsis du Burundi, de l'Ouganda, de la RDC et du Rwanda par exemple) et échangent fréquemment des époux et épouses. L'intégration régionale par le bas est la force de la CAE (Mérino, 2011). Malheureusement, suite au problème d'accompagnement de son intégration régionale et surtout suite à sa stratégie de multi-appartenance, le Burundi ne profite pas au maximum le potentiel des facteurs d'attraction du commerce ainsi que les avantages de l'intégration régionale par le bas qui abondent la CAE.

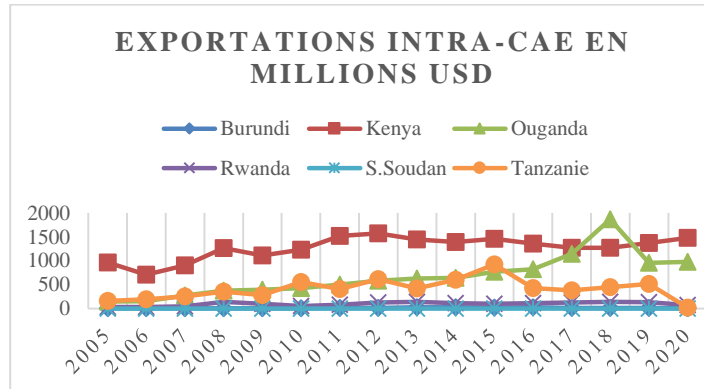
Le graphique ci-après trace l'évolution (en volume) récente des exportations intra-CAE. Il illustre clairement le caractère marginal du commerce intra régional. En effet, les échanges intra-communautaires (exportations) sont de loin les plus faibles pour des pays comme le Burundi, le Rwanda et le Sud Soudan respectivement de 13.6, 98.9 et 0.08 millions d'USD. Ainsi, l'établissement du TEC-CAE 2005 va être accompagnée par une forte baisse des exportations intra-CAE du Kenya (de 2005 à 2006) l'hégémon et le pivot de la CAE. En outre, l'an 2005 ne favorise l'augmentation des exportations intra-CAE d'aucun partenaire.

Cette faiblesse des échanges intracommunautaires se justifie par l'importance du trafic informel, l'appartenance multiple des pays à différents cadres d'intégration africains, la contrebande et la diversité des méthodes de calcul. Les différences de spécialisation sont largement dues à des dotations inégales en infrastructures matérielles et immatérielles. Les économies du Burundi et du Sud-Soudan sont non seulement essentiellement agricoles, mais ne disposent pas non plus de bonnes routes primaires et secondaires. Cette situation de faiblesse du Burundi peut être la conséquence de son appartenance multiple à des CER qui constitue pour lui, un fardeau financier. Le Burundi se distingue des pays fondateurs de la CAE (Kenya, Ouganda et Tanzanie), qui ont un tissu industriel relativement plus développé, avec des exportations intra-CEA de 1271,01, 667,13 et 411,43 millions USD respectivement. Le Rwanda

fait de petits pas pour entrer progressivement dans l'économie industrielle et le commerce international. A titre d'illustration, nous dénonçons son industrie automobile basée à Kigali.

La Tanzanie, quant à elle, dispose d'une infrastructure routière de classe mondiale construite sous la direction de feu le Dr John POMBE Joseph MAGUFURI, ex- président de la République Unie de la Tanzanie. Il s'agit, par exemple, des autoroutes superposées de Dar-Es Salam, ou le pont Julius Nyerere sur l'océan Indien reliant Kigamboni et Kurasini creek, qui facilite le commerce en réduisant la distance. Enfin, le Kenya se distingue du reste de l'EAC car il n'est pas seulement industriel mais aussi et surtout la plaque tournante de la CAE. Cette différence de spécialisation rend les pays de la région vulnérables à des chocs asymétriques majeurs. La multi-appartenance, le faible degré d'application du TEC et la faible qualité de retranscription des textes dans le domaine de la réglementation commerciale relative notamment à l'Union Douanière peuvent être à l'origine de ce faible niveau des échanges intra-CAE.

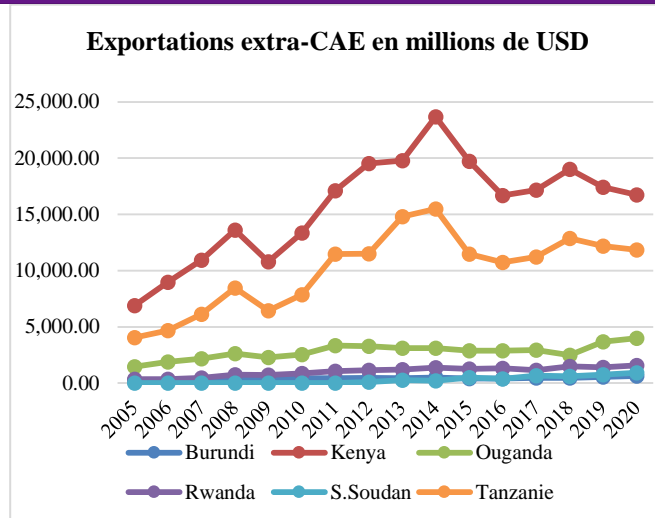
Graphique 1: les exportations annuelles intra-CAE en millions de dollar Américain



Source : Auteur a partir des données de la base de données du FMI (2021)

Ainsi, les exportations extrarégionales du Burundi sont relativement très faibles selon les estimations faites sur la période de 2005-2020. Toutefois, le long de cette période, les exportations extrarégionales du Burundi sont de loin supérieures aux exportations intra-CAE. A titre d'illustration, sur 427.78 millions USD des exportations totales seules 13.6 millions USD sont destinées à la CAE soit 3,18% tandis que 414.15 millions des exportations Burundaises soit 96.82% vont en dehors de la CAE (FMI,2021). Cette situation contredit non seulement la théorie de l'Union Douanière mais aussi celle de l'intégration régionale (effets statiques et dynamiques de Viner) selon laquelle les pays partenaires suite à la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires ont l'intérêt d'échanger entre eux et de valoriser leurs avantages comparatifs et absolus (Viner, 1950).

Graphique 2: Exportations annuelles extra-CAE en millions USD



Source : Auteur a partir des données de la base de données du FMI (2021)

4. CONCLUSION

En termes d'intégration commerciale, le Burundi est moins performant au sein de la CAE. Bien qu'il adopte la stratégie d'appartenance multiple à des CER pour améliorer ses performances, notamment commerciales, ses résultats en matière d'intégration commerciale sont décevants. Non seulement ses scores d'intégration commerciale sont inférieurs à la moyenne dans toutes les zones d'intégration où il est membre, mais il occupe également la dernière place. Il est donc urgent que le Burundi abandonne sa stratégie de multi-appartenance et renforce son intégration au sein de la CAE. La CAE est une force d'intégration par le bas, représentant une intégration naturelle des peuples, ainsi qu'un certain nombre de forces d'attraction commerciale, à savoir la langue swahili commune, l'histoire partagée et l'héritage culturel commun.

5. Références bibliographiques

Abdelmalki, L., & Sandretto, R. (2017). *Le commerce international : Analyses, institutions et politiques des Etats*. De Boeck Supérieur.

ALAIN, L., & RONAN, P. (2012). La gestion de la multi-appartenance, une nécessité pour poursuivre la stratégie régionale dans l'Afrique des grands lacs? *Observatoire des grands lacs en Afrique*, 1(0), 1.

Bhagwati, J. N. (1995). *US trade policy : The infatuation with FTAs*. <https://academiccommons.columbia.edu/doi/10.7916/D8QF91BB/download>

Brenton, P. (2011). Preferential rules of origin. *Preferential trade agreement policies for development: A handbook*, 161-178.

CNUCED (2008), rapport sur le développement économique en Afrique 2008

CNUCED (2019), Rapport sur le développement économique en Afrique 2019, Made in Africa – les règles d'origine, un tremplin pour le commerce intra-africain

Byiers, B., & Dièye, C. T. (2022). *L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*. <https://endacid.org/wp-content/uploads/2022/09/integration-regionale-Afrique-IOuest-ECDDPM-document-reflexion-322-2022.pdf>

Desta, M. G., & Gérout, G. (2018). The Challenge of Overlapping Regional Economic Communities in Africa : Lessons for the Continental Free Trade Area from the Failures of the Tripartite Free Trade Area. In Z. Yihdego, M. G. Desta, M. B. Hailu, & F. Merso (Éds.), *Ethiopian Yearbook of International Law 2017* (Vol. 2017, p. 111-141). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-90887-8_5

FMI(2021), base de données du Fonds Monétaire International

Gandjon Fankem, G. S. (2016). Les déterminants du faible degré d'intégration commerciale de la CEEAC : Le poids de la fragmentation politique, de la prolifération des Communautés Economiques Régionales et du niveau de démocratie. *African Development Review*, 28(4), 383-396. <https://doi.org/10.1111/1467-8268.12219>

Gbaguidi, O. A. (2013). Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : Un bilan global. *Techniques financières & développement*, 2, 47-62.

Jacob Viner. (1950). In *The customs union Issue*.

Mérino, M. (2011). L'intégration régionale «par le bas», force de l'East African Community (EAC). *Géoéconomie*, 3, 133-147.

Santander, S. (2017). Un regard comparatif sur les régionalismes africain et latino-américain. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy, Hors-série. Transformations*. <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5621>

UA, BAD et CEA (2019), rapport sur l'indice de l'intégration régionale en Afrique

YEDJI, P. D., & GLIDJA, B. (2024). Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) : Regard critique sur les Scénarios d'harmonisation des règles d'origine (RO) des marchandises. *Première édition 2024 (JS-LAREM/DEC)*. <https://hal.science/hal-04472493/document>

6. ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien

1) **BACANAMWO Jean Pierre, Directeur Général chargé des affaires économiques et des infrastructures au sein du ministère chargé des affaires de la Communauté Est Africaine de la Jeunesse, des Sports et de la Culture**

- Pouvez-vous nous dire qui vous êtes et quel est vos fonctions au sein de ce ministère?

Je suis BACANAMWO Jean Pierre, directeur général chargé des affaires économiques et des infrastructures

-Quelles sont les caractéristiques du Burundi qui, pour vous, peuvent favoriser ou entraver son intégration au sein de la CAE ?

La multi-appartenance, la faible diversification de son économie, faible capacité productive et le faible niveau de revenu des ménages constituent les principaux obstacles qui empêchent le Burundi à tirer le meilleur parti des avantages de son intégration au sein de la CAE. Au niveau collectif, le manque d'engagement ferme et de volonté politique affirmée en faveur de l'intégration constituent les obstacles majeurs pour l'atteinte des objectifs de la Communauté.

- À part l'EAC, le Burundi appartient à plusieurs communautés économiques régionales à savoir la CAE, la COMESA, la CEEAC, la CEPGL etc., est-ce que cela peut empêcher qu'il s'implique complètement dans la CAE et quelles sont les conséquences de ce chevauchement ? Est-ce que le Burundi devrait, d'après vous, se retirer de certaines organisations afin de se concentrer sur quelques-unes qui servent mieux ses intérêts ?

Est-ce que ces chevauchements ne contribuent pas aux problèmes de financement de ces organisations auxquelles le Burundi appartient ? Par exemple, chacun des membres de la CAE doit contribuer de manière égale à l'organisation sans analyser la taille de chaque pays ; d'ailleurs le Rwanda et le Burundi ont déjà exprimé des inquiétudes face à cela. Quelles sont les conséquences positives ou négatives de cet aspect, à long terme ?

L'appartenance multiple est pointée comme un des défis clés dans la mise en application des Traités instituant les CER. Ces communautés ont des objectifs pas toujours convergents, des rythmes de mise en œuvre souvent différents, ce qui consacre une intégration à vitesse variable. On note aussi des difficultés au niveau des cotisations communautaires ou dans des projets structurants de la région. Le Burundi étant un pays à déficit budgétaire chronique, éprouve des difficultés de financement de son intégration régionale. Le recours aux emprunts et taxes peuvent influencer négativement son commerce intra-communautaire via la majoration des coûts de production des entreprises. Une proposition allant dans le sens de supprimer les doublons a déjà été exprimée par la Communauté économique Africaine pour fusionner certaines Communautés Économiques Régionales (CER). A notre avis, il est rationnel pour le Burundi de renforcer son intégration au sein de la CAE et de se désintégrer dans le reste de ses autres communautés d'intégration pour tirer profit des facteurs favorisant l'intégration par le bas au sein de la CAE.

-D'après vous, quelles sont les améliorations qui restent encore à faire, au niveau économique, afin que le Burundi tire beaucoup plus profit qu'aujourd'hui de son adhésion à l'EAC?

Des améliorations à faire tant au niveau du pays qu'au niveau de la région. Le pays ne peut pleinement profiter de

l'intégration que s'il parvient à être un des principaux exportateurs des produits qu'il exporte et un des principaux importateurs pour les produits qu'il importe. Nous le répétons, sans diversifier son économie, impossible de relever ce défi. Ainsi, le Burundi a besoin de repenser sa politique d'intégration régionale pour n'intégrer dans une seule communauté. A cet effet, le choix rationnel du Burundi, est celui de la CAE compte tenu des facteurs historiques et le patrimoine culturel que partagent les partenaires de cette communauté.

La Communauté pourrait œuvrer efficacement en ce sens en permettant une certaine décomposition régionale du processus de production. Ce qui permettrait d'éviter une certaine agglomération des activités au profit d'un pays ou d'un nombre limité de pays, ce qui creuserait davantage les écarts de développement déjà existants.

2) IRADUKUNDA Dieudonné, Directeur du département chargé des affaires politiques et diplomatiques au Ministère chargé des affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

- Pouvez-vous nous dire qui vous êtes en quelques mots et quel est vos fonctions au sein de ce ministère?

Je me nomme IRADUKUNDA Dieudonné, chef du département chargé des affaires politiques et diplomatiques.

-La multi-appartenance du BURUNDI dans les différents d'intégration Africains impacte-il sa diplomatie?

Ce caractère polygamique du Burundi fait que ses différents partenaires dans les différentes communautés assises au sein de la région de l'Afrique de l'Est puissent s'inquiéter de sa sérosité et aux respects de son engagement, de douter sur l'ampleur de l'amour, de la passion et de la détermination dans telle ou telle autre communauté dont il est membre. Par exemple pendant la négociation dans le cadre de l'échange tripartite, la COMESA peut considérer que le Burundi se penche plus sur la position de l'EAC que celle de la COMESA. C'est d'ailleurs ce que nous rencontrons au quotidien dans les différentes négociations communautaires.

-Comment avez-vous apprécié les relations diplomatiques du Burundi avec les partenaires de la CAE au moment où ladite communauté lançait une alternative au Burundi de payer ses arriérées de 6 millions USD plus tard le 15 septembre 2020 ou d'être rayé sur la liste des partenaires de la CAE

Pendant cette période, le Burundi était diplomatiquement considéré comme spectateur des activités de la CAE. Par contre, il était considéré par les partenaires de la CAE comme acteur qui ne serve que les intérêts des autres CER concurrentes à savoir la COMESA et dans la CEEAC où il était en ordre. On accusait donc le Burundi d'avoir un côté penchant dans sa politique d'intégration dans les Afriques de l'Est.

Annexe 2 : Scores et classements pour chaque dimension de l'intégration régionale-CEEAC

Pays	Intégration régionale	Classement	Intégration commerciale	Classement	Intégration productive	Classement
République du Congo	0,619	1	0,890	1	0,429	2
Gabon	0,612	2	0,304	2	0,391	3
Caméroun	0,599	3	0,383	4	0,871	1
Rwanda	0,594	4	0,295	8	0,356	5
Guinée équatoriale	0,453	5	0,372	6	0,302	6
Sao Tomé-et-Principe	0,422	6	0,192	9	0,130	10
République centrafricaine	0,404	7	0,307	7	0,166	9
Tchad	0,385	8	0,409	3	0,176	8
République démocratique du Congo	0,304	9	0,080	11	0,270	7
Angola	0,273	10	0,374	5	0,359	4
Burundi	0,201	11	0,118	10	0,080	11
Moyenne	0,442		0,357		0,323	
Écart type	0,141		0,208		0,205	

Source : UA, BAD et CEA (2019)

Annexe3: Scores et classements pour chaque dimension de l'intégration régionale-CAE

Pays	Intégration régionale	Classement	Intégration commerciale	Classement	Intégration productive	Classement
Kenya	0,792	1	0,628	2	0,822	2
Ouganda	0,717	2	0,829	1	0,910	1
Rwanda	0,685	3	0,532	3	0,349	4
Tanzanie	0,513	4	0,309	4	0,446	3
Burundi	0,380	5	0,223	5	0,003	6
Soudan du Sud	0,134	6	0,117	6	0,073	5
Moyenne	0,537		0,440		0,434	
Écart type	0,226		0,246		0,342	

Source: UA, BAD et CEA (2019)

Annexe 4: Scores et classements pour chaque dimension de l'intégration régionale-COMESA

Pays	Intégration régionale	Classement	Intégration commerciale	Classement	Intégration productive	Classement
Kenya	0,596	1	0,571	4	0,663	2
Rwanda	0,556	2	0,611	2	0,371	8
Zambie	0,517	3	0,951	1	0,829	1
Égypte	0,483	4	0,487	6	0,586	3
Djibouti	0,456	5	0,423	12	0,257	10
Ouganda	0,447	6	0,804	3	0,585	4
Somalie	0,426	7	0,267	19	0,273	9
Comores	0,423	8	0,250	20	0,148	18
Maurice	0,399	9	0,395	14	0,246	13
Madagascar	0,373	10	0,330	17	0,205	15
Seychelles	0,354	11	0,445	10	0,093	19
République démocratique du Congo	0,343	12	0,477	8	0,549	5
Tanzanie	0,323	13	0,349	21	0,443	6
Zimbabwe	0,316	14	0,481	7	0,188	16
Éthiopie	0,297	15	0,382	15	0,066	21
Libye	0,282	16	0,462	9	0,407	7
Malawi	0,258	17	0,527	5	0,247	12
Burundi	0,243	18	0,434	11	0,155	17
Soudan	0,230	19	0,362	16	0,248	11
Essothi	0,202	20	0,465	13	0,083	20
Erythée	0,183	21	0,306	18	0,243	14
Moyenne	0,367		0,445		0,328	
Écart type	0,114		0,162		0,237	

Source: UA, BAD et CEA (2019)